

Open Vine and wine law student contest

AIDV-Université de Bordeaux



AIDV
International Wine Law Association

université
de **BORDEAUX**

Mon exposé de droit du vin en cinq minutes

1. PRESENTATION DU CONCOURS

Soutenu par l'Association Internationale de Droit de la Vigne et du Vin (AIDV), ce concours, ouvert à tout étudiant de niveau Licence ou Master (Master 1 ou Master2) se formant au droit du vin, permet à l'étudiant de présenter, sous la forme d'une vidéo, un sujet qui lui tient à cœur en droit de la vigne et du vin et des spiritueux, en cinq minutes.

Ce projet vise à encourager la prise de parole des étudiants.

2. CRITERES D'ELIGIBILITE

Les candidats doivent être

- Etudiants en 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année d'étude supérieure en droit
- S'exprimer à l'oral en Français, Anglais ou Espagnol

3. SELECTION

Avant le 15 septembre 2024, il réalise et envoie une vidéo de présentation de son exposé respectant les points précisés en 4, par *we transfer*, à l'adresse :

openwinelawcontest@gmail.com

La vidéo dure au maximum 5 minutes (300 secondes) et la captation est libre (caméra, téléphone, appareil photo).

Le jury est composé de six personnalités, membres de l'AIDV, dont la compétence est reconnue en matière vitivinicole. Il est composé par Ronan Raffray, Professeur à l'Université de Bordeaux. Les responsables pédagogiques des étudiants candidats ne pourront siéger dans le jury.

Critères d'évaluation du jury

Le jury n'évalue que les vidéos qui entrent dans le champ thématique du concours

Les critères sur lesquels les membres du jury de la sélection pour la finale sont les suivants :

- Qualité de la présentation 6 points

- talent d'orateur (voix claire et assurée, rythme, présence)
- richesse de la présentation (humour, stimulation de l'intérêt de l'auditeur, passion)

-Choix et médiation du sujet 6 points

- Le sujet est-il bien choisi ?
- Le participant a-t-il utilisé un langage accessible ?
- Les métaphores, titres et exemples utilisés par le participant sont-ils pertinents ?

-Structuration de l'exposé 6 points

- Les mises en contexte sont-elles originales ?
- L'enchaînement des idées participe-t-il à une meilleure compréhension du sujet ?
- Les différentes parties de l'exposé sont-elles équilibrées (introduction, développement, conclusion) ?

-Coup de cœur (noté sur 2)

- Avez-vous noté un point particulièrement exceptionnel dans la présentation de l'exposé ?

4. CONDITIONS RELATIVES AU SUPPORT

- l'étudiant envoie un support vidéo de qualité au moins standard, qui n'excède pas 5 minutes, au cours desquelles il expose le sujet de son choix en droit de la vigne et du vin

5. GARANTIES DES PARTICIPANTS

Chaque candidat garantit la stricte originalité de la présentation qu'il réalise.

Les présentations orales et visuelles ne doivent pas être constitutives de contenu :

- à caractère raciste,
- à caractère diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales,
- constituant la violation d'un droit de propriété intellectuelle,
- contraire à la loi.

6. GARANTIES DES ORGANISATEURS

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de :

- préjudice de quelque nature que ce soit survenu à l'occasion de la participation au concours ;
- de non-réception des présentations transmises par voie électronique ;
- d'utilisation frauduleuse des textes remis par leurs auteurs ;
- de plagiat.

7. DROIT A L'IMAGE

Chaque candidat autorise l'Université de Bordeaux à :

- soumettre la vidéo à l'appréciation des membres du jury

8. ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Le comité d'organisation pourra donc exclure tout participant qui ne respecterait pas le présent règlement. Cette exclusion pourra se faire à tout moment et sans préavis.

9. CONTACTS

openwinelawcontest@gmail.com